

Démarche	: Demande d'autorisations de mise en service (AMS) d'ambulances dédiées exclusivement à l'urgence préhospitalière pour le département de l'Oise au titre de l'année 2025.
Organisme	: service accès aux soins non programmés et transports sanitaires, direction de l'offre de soins

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Etablissement SIRET	<input type="text"/>
Dénomination	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>

Formulaire

Madame, Monsieur,

Par décision en date du xx/xx/yyyy, l'ARS Hauts de France, après avis du sous-comité de transports sanitaires du département de l'Oise en date du 10 juillet 2025, a décidé d'octroyer huit autorisations de mise en service pour des ambulances (ASSU) dédiées à l'urgence préhospitalière.

Les secteurs de garde éligibles à l'octroi de ces autorisations sont les suivants :

- Creil : deux autorisations
- Senlis : deux autorisations
- Méru : deux autorisations
- Saint Just en Chaussée : 1 autorisation
- Beauvais : 1 autorisation

Les entreprises désirant candidater à l'attribution de ces autorisations voudront bien compléter ce formulaire établi dans une logique de simplification et de qualité de service.

Néanmoins, si des interrogations apparaissent lors de cette démarche dématérialisée, l'ARS Hauts de France demeure à votre disposition pour vous apporter tout le soutien nécessaire.

Le directeur général de l'Agence Régionale de Santé Hauts de France

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant, auprès de l'Agence Régionale de Santé.

Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 (décret 2018-687 du 1er août 2018), vous pouvez accéder aux données vous concernant. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données (DPO) de l'ARS (ars-hdf-dpd@ars.sante.fr).

Demandeur

Demande d'autorisations de mise en service (AMS) d'ambulances dédiées exclusivement à l'urgence

L'entreprise de transports sanitaires qui candidate devra impérativement avoir ses installations matérielles implantées dans le secteur de garde pour lequel elle établit cette demande

Dénomination juridique

(identique à celle du RCS ou RNM)

Dénomination commerciale (le cas échéant)

(identique à celle du RCS ou RNM)

E-mail pour l'instruction du dossier

Numéro de téléphone pour l'instruction du dossier

Domiciliation de l'entreprise

Adresse(s) des locaux de l'entreprise ou du nouvel établissement secondaire :

Représentant légaux

TYPE DE REPRESENTANT LEGAL

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Personne physique
- Personne morale

Identification du (des) représentant(s) légal(aux) dénomination juridique de l'entreprise dirigeante

Numéro SIRET

SIRET

Dénomination

Forme juridique

fonction

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Gérant
- Co-gérant
- PDG
-

Demande d'autorisations de mise en service (AMS) d'ambulances dédiées exclusivement à l'urgence

Directeur général

dénomination juridique de l'entreprise dirigeante

Numéro SIRET

SIRET

Dénomination

Forme juridique

fonction

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Gérant
- Co-gérant
- PDG
- Président
- Directeur général

dénomination juridique de l'entreprise dirigeante

Numéro SIRET

SIRET

Dénomination

Forme juridique

fonction

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Gérant
- Co-gérant
- PDG
- Président
- Directeur général

Identification du (des) représentant(s) légal(aux)

Civilité

Mme

M.

NOM

Demande d'autorisations de mise en service (AMS) d'ambulances dédiées exclusivement à l'urgence

Prénom(s)

dans l'ordre de l'état civil

Date de naissance

Lieu de naissance

Fonction

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Gérant
- Co-gérant
- PDG
- Président
- Directeur général
- Artisan

Civilité

Mme

M.

NOM

Prénom(s)

dans l'ordre de l'état civil

Date de naissance

Lieu de naissance

Fonction

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Gérant
- Co-gérant
- PDG
- Président
- Directeur général
- Artisan

Demande d'autorisations de mise en service (AMS) d'ambulances dédiées exclusivement à l'urgence

Civilité

Mme

M.

NOM

Prénom(s)

dans l'ordre de l'état civil

Date de naissance

Lieu de naissance

Fonction

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Gérant

Co-gérant

PDG

Président

Directeur général

Artisan

Dossier déposé en nom propre ou par un mandataire

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

dossier déposé en nom propre

dossier déposé par un mandataire

Représentation (pour les dossiers déposés par ministère d'avocat ou expert comptable)

en cas de demande déposée par ministère d'avocat

Type de mandataire

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

cabinet d'avocat

cabinet d'expert comptable

Nom et prénom du conseil

Dénomination du cabinet d'avocats ou du cabinet d'expertise comptable

Les experts comptables n'ont pas mandat de justice présumé, ils doivent communiquer un mandat ad hoc pour représenter leurs clients

Demande d'autorisations de mise en service (AMS) d'ambulances dédiées exclusivement à l'urgence

Email du conseil

Téléphone du conseil

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- mandat de représentation ad hoc

les experts comptables voudront bien transmettre un mandat de représentation établi par le demandeur pour ce dossier

Objet de la demande

SECTEUR DE GARDE CONCERNÉ

cocher la case correspondant au secteur visé dans la demande

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- CREIL

- SENLIS

- MERU

- SAINT JUST EN CHAUSSEE

- BEAUVAIS

Nombre d'autorisations demandées

Pour les secteurs suivants, il peut être demandé une ou deux autorisations de mise en service

CREIL

SENLIS

MERU

Pour les secteurs suivants, il ne peut être demandé qu'une autorisation de mise en service

SAINT JUST EN CHAUSSEE

BEAUVAIS

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées

Cochez la mention applicable

- Oui

- Non

Signature (nom et prénom du représentant légal)

Justificatifs liés au véhicule

les documents ci-après devront être impérativement joints pour consolider le dossier de candidature

si l'entreprise candidate détient déjà le véhicule, elle est invitée à communiquer les justificatifs de mise en service. Dans le cas contraire, l'entreprise bénéficiaire de l'autorisation devra impérativement adresser dans un délai de trois mois les documents suivants :

- certificat d'immatriculation du véhicule avec en ligne C1 ou C3 la dénomination de l'entreprise
- le contrat d'exploitation le cas échéant

Demande d'autorisations de mise en service (AMS) d'ambulances dédiées exclusivement à l'urgence

- le certificat UTAC

- le contrôle technique du véhicule datant de moins de douze mois.

A défaut, l'autorisation sera déclarée caduque et réattribuée à un autre requérant.

Situation du véhicule

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Véhicule déjà détenu

Véhicule non encore détenu

Immatriculation de l'ASSU destiné exclusivement à l'urgence préhospitalière

Le véhicule est impérativement un véhicule de catégorie A type B

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Copie recto-verso du certificat d'immatriculation du véhicule objet de la demande

En format PDF.

Le certificat indique impérativement l'entreprise exploitant le véhicule, soit en ligne C1 en tant que propriétaire, soit en ligne C3 en tant que locataire.

Mode d'exploitation du véhicule

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

en pleine propriété

par contrat (LDD, LOA, leasing...)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Copie du certificat de conformité à la norme EN1789 (UTAC ou laboratoire agréé)

En format PDF

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Copie du contrôle technique datant de moins de douze mois

En format PDF.

La date de référence pour le délai de douze mois est soit la date de première mise en circulation soit la date du dernier contrôle technique.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Copie du contrat d'exploitation en cas de leasing, crédit-bail, LDD...

En format PDF.

Le contrat doit impérativement porter sur une longue durée.

documents à joindre au dossier de candidature

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Attestation sur l'honneur de l'utilisation exclusive du véhicule hors quota pour l'AMU

A retourner en format PDF complétée, datée et signée

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Déclaration d'engagement

Demande d'autorisations de mise en service (AMS) d'ambulances dédiées exclusivement à l'urgence

A retourner en format PDF complétée, datée et signée

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Attestation sur l'honneur des installations matérielles (modèle joint)

Les installations doivent permettre l'accueil, la désinfection en milieu fermé et le stationnement du véhicule supplémentaire.

A retourner en format PDF complétée, daté et signée

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Document justifiant de l'utilisation effective des ambulances pour lesquelles l'entreprise dispose déjà d'autorisations de mise en service

Copie du relevé de facturation des ambulances auprès de la CPAM ou d'un établissement, relevé d'activité auprès du SAMU...

Ce document doit permettre de justifier de l'utilisation du parc ambulances existant.

A retourner en format PDF

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Liste du personnel mettant en œuvre les véhicules de transports sanitaires

Le nombre de personnes et leurs qualifications devront permettre la mise en œuvre du véhicule dédié à l'AMU en plus des véhicules déjà autorisés pour l'entreprise.

A retourner en format PDF complétée, daté et signée